

**réunion du 16 janvier 2024
Passage de la Flamme Olympique**

PRESENTS:

Ville de Bergerac :

Christophe DAVID-BORDIER - Joelle ISUS - Nelly RODRIGUEZ - Fatima ELARCH - Christophe PINAUD – Isabelle DREUIL – Pierre LABRUNIE

Conseil Départemental :

Grégory MERCIER – Christophe HARRICHOU

Associations :

Christophe ROUGIER (Tréfle Gardonnais) – Antoine DELEAU (Sport Nautique) - Akima HAMOUDI (Yong-gi Taekwondo)– Rogelio LUENGO (Yong-gi Taekwondo) – Francis DELTEIL (Stella Gym) – Jeanine LELAIS (Stella Gym) – Valérie BOURNAZEL (USB Rugby) – Eric FAURE (Dordogne Sud Cyclisme) – Stéphane LAVIGNAC (Dordogne Sud Cyclisme) - Martine LOUVET (Union Cyclotourisme Bergerac) – Flore PAUILLAC (Talis Dordogne) – Yann PIDOUX (Talis Dordogne) – Jean-Louis DUBORD (ASPB)

Centre Hospitalier de Bergerac :

Béatrice POEY – Gwendoline CARDIN – Anaïs CALMETTES – Audrey HUCHET

Autres :

Cyril BETTO (SASB 24-ffss24) - Nicolas SEIGNOBOSC (SDIS 24) - Benjamin EXPERT (USEP)

Présentation du parcours de la Flamme.

Départ devant le collège Eugène Leroy à 8h35, pour une arrivée sur le Port de Cadouin à 9h50.

L'objectif est d'impulser et d'organiser des animations, au départ, pendant le parcours et à l'arrivée avec la mise en place du village Olympique sur le port. Les célébrations sont ouvertes et accessibles à tout public, établissements scolaires, associations, centres sociaux...

Problématique des scolaires du secondaire qui ont cours le mercredi matin. La question doit être abordée lors d'une rencontre avec les responsables des établissements (Jean-Capelle, Maine de Biran, Saint Front, Hélène Duc, Eugène Leroy, Henri IV, Jacques Prévert).

Les trente jeunes BPJEPS du Centre de Formation Talis Bergerac se proposent pour encadrer les activités.

Le Tréfle Gardonnais (M. Rougier) fera jouer l'Hymne Olympique alliant sport et musique à des jeunes collégiens en version multi-rythmique, (label « Olympiade Culturelle »). Un clip avec la chorégraphie sortira sur YouTube dans les prochains jours.

Participation du Centre Hospitalier avec la mise en place d'un stand Sport santé sur le village olympique.

Les clubs sportifs, culturels.. s'associent pour organiser des démonstrations sur la journée.

Le club Stella gym propose des animations gym et sur le belvédère, prévoir le stockage Maison des Syndicats.

L'USB Rugby prévoit d'installer une structure gonflable.

L'ASPB et le Dordogne Sud Cyclisme proposent de faire le parcours à pied ou en vélo, après le passage de la flamme en fonction de la durée de fermeture de la circulation.

Les associations pourront porter les maillots aux couleurs de leurs clubs pour une mise en valeur.

Le Sport Nautique propose une animation sur l'eau durant la journée et va mobiliser les anciens champions Olympiques pour un passage en bateau pendant la traversée de la flamme sur le vieux pont.

Création d'un site internet par le Département, interactif, où le citoyen pourra aller consulter les informations relatives au Passage de la Flamme tout au long de son parcours.

France 3 diffusera des reportages et comptes-rendus, le soir, du passage de la flamme.

Demande auprès du Département pour la retransmission sur écran géant de l'arrivée de la flamme à Périgueux ?

Rappel : interdiction d'utiliser le logo Olympique sur tous supports de communication. En cas de doute, contacter le service Communication de la Ville de Bergerac.

Le SDIS et le SASB souhaitent connaître le dispositif sécuritaire afin d'appréhender les voies d'insertion sur le dispositif fermé, en cas de besoin d'intervention.

Le SASB (Service de sécurité & premiers secours) souhaite connaître le nombre de personnes à prévoir par poste de secours, le nombre de poste de secours, leurs emplacements ainsi que le nombre d'ambulances.

Les personnes secouristes qui vont œuvrer sur le parcours interne devront-elle avoir une accréditation particulière ? Le SASB souhaite savoir également s'ils doivent déposer une déclaration en sous préfecture ?

Le Conseil Départemental va effectuer une communication importante en lien avec la Ville.

Dans les prochains jours, un formulaire sera adressé aux associations. Il permettra de s'inscrire sur le village Olympique pour le 22 mai, de détailler l'activité et prévoir les besoins logistiques.

La logistique et l'organisation seront prises en charge par la Ville, l'installation de chapiteaux, de scènes, tables, chaises...

Les demandes doivent être adressées via le lien Forms, uniquement et pour toutes questions vous pouvez vous adresser au service Vie Associative et Sports, responsable du service Madame Elarch Fatima.

vie-associative-sports@bergerac.fr - 05 53 74 66 20